

Réunion du groupe-pays Pologne de Cités Unies France
Mardi 7 avril 2009

COMPTE RENDU

I/ Rappel de l'ordre du jour

Rappel des conclusions de la table ronde franco-polonaise, le 3 octobre 2008

A l'initiative de l'Ambassade de France en Pologne et du Ministère du Développement régional polonais, plus d'une centaine de représentants, élus et techniciens, de collectivités territoriales françaises et polonaises se sont réunis à Varsovie le 3 octobre dernier pour échanger dans les domaines du développement urbain et de l'aménagement du territoire.

Cette table ronde franco-polonaise, organisée en lien avec Cités Unies France, à laquelle deux ministres polonais, l'Ambassadeur de France en Pologne, une représentante de la Délégation Interministérielle à la Ville et Charles Josselin, Président de Cités Unies France, ont notamment participé, leur a permis de **discuter de leurs expériences en matière de politique de transports urbains et régionaux, de revitalisation urbaine et de coopération intercommunale.**

Une des conclusions de cette rencontre a été de **proposer la mise en place d'une task force franco-polonaise relative au développement urbain et à l'aménagement du territoire** visant à contribuer à l'émergence de projets communs dans ces domaines.

- Introduction de Roselyne Lefrançois, présidente du groupe-pays
 - Présentation de l'ordre du jour des intervenants
- Remerciements de Nicolas Wit, directeur adjoint de Cités Unies France

II/ Participants

Organisme	Prénom	Nom	Fonction
A.F.C.C.R.E	Christophe	MOREUX	Directeur des politiques de développement
AGENCE EUROPE EDUCATION FORMATION FRANCE	Catherine	GIRARDAT	Responsable de service
AMBASSADE DE FRANCE EN POLOGNE	Sylvain	WITKOWSKI	Assistant
AMBASSADE DE FRANCE EN POLOGNE	Andréas	KORB	Attaché de coopération

Organisme	Prénom	Nom	Fonction
AMBASSADE DE POLOGNE EN FRANCE	Barbara	NIECIAK	Premier conseiller
AMBASSADE DE POLOGNE EN FRANCE	Magdalena	DOBROWOLSKA	Deuxième Secrétaire
ASSOCIATION ATAP	Robert	KORZENIEWSKI	Vice-président
ASSOCIATION FRANCE POLOGNE LOT LUBUSKIE	Etienne	LEBOUCHER	Secrétaire général
ASSOCIATION FRANCE POLOGNE LOT LUBUSKIE	Christian	GASQUET	Président
ASSOFAC	Anna	SMORGUL-CZERNY	Directrice
CANALETTO RESEARCH & CONSULTANCY	Agnieszka	KRASON	Consultante
CITES UNIES FRANCE	Laure	BLAISE-LYON	Chargée d'études
CITES UNIES FRANCE	Katarina	FOTIC	Assistante
CITES UNIES FRANCE	Nicolas	WIT	Directeur adjoint
CITES UNIES FRANCE	Simone	GIOVETTI	Chargé de mission
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	Cécile	KORMANN	
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	Gérard	RONGEOT	Vice-président
CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE	Philippe-Henri	LEDRU	Chef de service de coopération décentralisée
CONSEIL GENERAL DE LA VIENNE	Blanca	MILLAN GARCIA	Chargée de mission
CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR	Anna	PLANCHAIS	Chargée de mission
CONSEIL GENERAL DES DEUX SEVRES	Isabelle	JENOT	Chargée de mission

Organisme	Prénom	Nom	Fonction
CONSEIL GENERAL DU BAS RHIN	Gaëlle	LE BARBU	Chargée de mission
CONSEIL GENERAL DU HAUT RHIN	Frédéric	STRIBY	Vice-président
CONSEIL GENERAL DU HAUT RHIN	Magali	FERNER	Chargée de mission
CONSEIL GENERAL DU NORD	Aline	PARENT	Chargée de mission
CONSEIL GENERAL DU PAS DE CALAIS	Jean Luc	LODS	Directeur Affaires Europ. et de la Coop. Inter.
CONSEIL GENERAL DU PAS DE CALAIS	Yvan	OFFROY	Chargé de mission
CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE	Eve	SATIN	Chargée de mission
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE	Céline	BONNETIER	Chargé de coopération
CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE	Magali	TORLOTING	Chargée d'études
CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE	Delphine	DIDIER	Chargée de mission
CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN	Sébastien	PROESCHEL	Chargé de mission
CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS	Adam	PROMINSKI	Chargée de mission Europe
CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES	Cécile	BODET	chef de service coopération européenne
CULTURES FRANCE	Xavier	GUERARD	Responsable
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE	Christophe	PINARD	Directeur adjoint
RENNES	Roselyne	LEFRANCOIS	Adjointe aux relations internationales
REPRESENTATION PERMANENTE DE POLOGNE AUPRES DE L'UNION EUROPEENNE	Marcin	GLUCHOWSKI	Deuxième Secrétaire
SAINT ETIENNE	Xavier	PIZAY	Chargé de mission aux relations internationales
SAINT JEAN DE BRAYE	Elisabeth	AUBOURG	Responsable de coopération

III/ L'actualité politique, économique et sociale de la Pologne

- **Barbara Nieciak**, premier conseiller, chef du Service économique à l'Ambassade de Pologne à Paris

Depuis les élections parlementaires d'octobre 2007, la Pologne est dirigée par un gouvernement de coalition qui rassemble le parti libéral Plateforme civique (PO) et le parti paysan centriste (PSL). Les prochaines élections parlementaires auront lieu en 2012 après les élections présidentielles prévues en 2010.

En ce qui concerne la situation économique, la Pologne se situe parmi les vingt premières économies mondiales avec un PIB supérieur à 360 milliards d'euros. Bien que la croissance du PIB ait diminué entre 2007 et 2008 en passant de 6,6% à 4,8%, la Pologne fait partie des pays qui se développent le plus rapidement au sein de l'Union européenne. Le taux de chômage atteint 9,5% en 2008, soit une baisse de 1,5 points depuis 2007 et concerne surtout les personnes peu qualifiées, les jeunes et les femmes.

La Pologne a toujours respecté les critères de Maastricht, avec un déficit budgétaire atteignant en 2009 2,5% du PIB et une dette publique de 45,5%.

Son commerce extérieur s'oriente principalement vers l'Allemagne, la France et l'Italie, dont les secteurs dominants sont l'électro-mécanique, le chimique et métallurgique.

Les investissements ont augmenté de 35% entre 2008 et 2009. La France est le troisième investisseur en Pologne dans les secteurs des télécommunications, de la production industrielle et du commerce de distribution.

Il est important de noter que la Pologne a été épargnée par la crise bancaire. Cette situation est due à une politique efficace de surveillance du secteur financier et à des investissements qui proviennent en majorité de l'Union européenne (71%). Néanmoins, la crise économique a entraîné un ralentissement de la croissance du PIB (les prévisions sont portées à 2% en 2009), une augmentation du chômage, ainsi qu'une diminution de la valeur du zloty (de 50%) par rapport à l'euro. Le gouvernement a par conséquent mis en place un programme de stabilité et de développement en direction du secteur public et financier afin de soutenir l'activité économique.

Enfin, le gouvernement polonais a pris la décision concernant l'adoption de la monnaie unique prévue pour 2011. Dans le contexte actuel, le défi de la Pologne est donc de remplir les critères de convergence pour adhérer à la zone euro.

IV/ Les enjeux de la mise en œuvre des fonds structurels

- **Marcin Gluchowski**, deuxième secrétaire, Représentation permanente de Pologne auprès de l'Union européenne à Bruxelles: « L'utilisation actuelle des fonds structurels »

L'enveloppe du FSE sur la période 2000-2006 était de 12,8 milliards d'euros. Elle atteint sur la période 2007-2013 67,3 milliards d'euros.

Sur la période 2004-2006 des fonds structurels, 34 milliards de zlotys ont été engagés. 75% des crédits du programme régional sont consommés. Néanmoins, il est important de noter que la crise a contribué à une augmentation de ce taux. Grâce à la dépréciation du zloty, la Pologne dispose

de 2,5 milliards d'euros supplémentaires. La Commission a d'ailleurs reporté la date d'éligibilité pour la consommation des crédits.

La diminution des prix sur le marché a entraîné une baisse des coûts des projets, ce qui permet aux autorités de gestion d'engager d'autres projets.

- **Andreas Korb**, attaché de coopération, Ambassade de France en Pologne : « L'état de la consommation des fonds et les projets prévus pour être financés »

Concernant la période de programmation 2007-2013, le Parlement veut accélérer la consommation des fonds structurels.

Il est important de noter que la coopération décentralisée participe à la mise en œuvre technique des fonds structurels ainsi qu'à l'échange d'expériences.

Il est nécessaire également de savoir qu'il existe une disparité dans l'absorption des fonds. En effet, les cinq régions de l'Est en processus de rattrapage économique bénéficient le plus de ces fonds.

Enfin, les enveloppes sont en majorité allouées sur des secteurs prioritaires tels que les transports, la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, la protection de l'environnement et les grands projets urbains. En ce qui concerne l'aménagement, la construction d'infrastructures, l'organisation de l'euro 2012 de football représente une échéance pour les autorités polonaises avec la mise en œuvre de projets de grande envergure à Varsovie, Gdansk, Poznan et Wroclaw. La capitale s'est déjà engagée dans d'importants projets à l'exemple du musée de l'histoire des juifs de Pologne et de la réhabilitation de la rive gauche. Le Ministère du Développement Régional polonais mise ainsi sur les questions d'aménagement du territoire, de protection et de mise en valeur du patrimoine.

- **Christophe Moreux**, directeur des politiques territoriales, AFCCRE : « L'expérience des collectivités locales françaises dans l'utilisation des fonds structurels »

Les dispositifs entre la France et la Pologne sont relativement différents. Tout d'abord, il existe deux politiques de cohésion en Europe : l'une est dirigée vers les régions les moins développées au sein de l'Union européenne, l'autre vers les régions les plus développées. La Pologne répond donc à l'objectif « convergence », alors que la France entre dans l'objectif « compétitivité régionale et emploi ». Les enveloppes allouées sont par conséquent hétérogènes : 67 milliards d'euros pour la Pologne et 14 milliards pour la France.

En outre, il existe d'autres différences sur le contenu même des programmes : les fonds structurels sont dirigés à hauteur de 60% dans les transports en Pologne alors que la France n'engage pas d'investissement dans ce secteur.

Il est également nécessaire de préciser que la Pologne a une programmation centralisée, contrairement à la France dont la programmation se décline en 26 programmes régionaux. Ainsi, il existe un débat sur l'instance gestionnaire des crédits européens. En France, bien que les préfets de région restent l'autorité de gestion chargée du suivi des dossiers, ils délèguent au conseil régional l'instruction et la sélection des dossiers. L'enchevêtrement de ces différentes instances entraîne un flou administratif d'autant plus marqué lorsque plusieurs cofinanceurs interviennent dans ces projets.

Roselyne Lefrançois a ajouté qu'il serait indispensable d'avoir des interlocuteurs mieux identifiés dont les compétences seraient moins générales.

Malgré les différences d'organisation et de fonctionnement entre les deux pays en ce qui concerne les fonds structurels européens, le développement des partenariats demeure profondément utile en matière de formation professionnelle.

V/ Développer les échanges en matière de formation professionnelle

- **Cécile Bodet**, chef du service de coopération européenne, Conseil régional Rhône-Alpes : présentation de la coopération Rhône-Alpes et Malopolska dans le domaine de la formation professionnelle

Depuis les années 1980, la région Rhône-Alpes agit dans le domaine de la formation en s'appuyant sur des acteurs de terrain. Le volet formation s'articule autour de quatre projets :

- Le mondial des métiers : depuis 2004 Malopolska participe à cet événement à travers la démonstration de métiers, comme ceux du bâtiment, du secteur sanitaire et social. L'objectif serait d'ailleurs d'organiser un mondial des métiers en 2011 à Malopolska.
- Le projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement)
- La convention entre le PRAO (Pôle Rhône-Alpes de l'orientation) et le VVP en Pologne
- Le FREREF (Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation)

Ces formations s'adressent principalement aux jeunes et aux professionnels de la formation. Les programmes visent à faciliter la mobilité des apprentis. Il faut à ce propos relever un prochain rendez-vous en septembre 2009 à Barcelone sur la formation des jeunes entre 16 et 25 ans.

- **Christian Gasquet**, président, Association France-Pologne pour la coopération du département du Lot et la Voïvodie de Lubuskie

Depuis 1991, le département du Lot accueille de nombreux stagiaires polonais. Les premiers ont été financés par des fonds français dans le cadre du programme lancé par Michel Rocard. Ce programme a permis d'accueillir chaque année 30 jeunes durant 8 semaines, ce qui représente au total 260 stagiaires entre 1991 et 1999. Depuis, le programme Leonardo da Vinci a contribué à la venue de 500 jeunes dans le département pour des formations dans le secteur agricole mais aussi dans la restauration et les services.

Christian Gasquet a souligné la richesse de ces échanges. Ces liens sur le long terme contribuent à une forte réciprocité, notamment lorsque ces jeunes deviennent des partenaires officiels pour les Français.

- **Andreas Korb**, attaché de coopération, Ambassade de France en Pologne

Le fonds de coopération franco-polonais a été créé en 2005 à l'initiative de l'ambassade de France en Pologne, dans le but de financer des stages individuels. Bien que le fonds soit suspendu depuis 2008, il reprendra en juin 2009. Il s'agira alors de réorienter le fonds vers des partenariats et de les verser en complément des financements européens du programme Leonardo da Vinci. Le but serait de favoriser l'enseignement du français dans les établissements professionnels en Pologne et de favoriser les voyages dans les deux pays.

Ces partenariats pourront trouver leur élan lors du séminaire franco-polonais sur l'aménagement du territoire et le développement régional organisé à Varsovie fin septembre ou début octobre 2009. Il aura d'une part pour objectif de favoriser un échange d'expertise entre les collectivités locales des deux pays sur la gestion des fonds structurels et des politiques

d'aménagement du territoire, et d'autre part d'aider à la définition de programmes d'échanges et de formation.

- **Catherine Girardat**, responsable du service Leonardo da Vinci, Agence Europe Education Formation France

L'agence Europe Education Formation France a pour fonction de conseiller, de gérer les appels à propositions, et d'élaborer des études d'impact sur la mobilité et sur les niveaux de langues. Elle s'intéresse ainsi à la formation professionnelle des citoyens et établit des outils communs dans le cadre européen pour une meilleure lisibilité et transparence des compétences universitaires et professionnelles. À titre d'exemple, on peut citer l'Europass, le CV européen ou encore la grille commune pour les langues.

Plusieurs activités sont développées dans le cadre du programme Leonardo da Vinci. Tout d'abord, l'ingénierie de formation, projets pour lesquels la France finance le départ et la Pologne prend en charge la formation. Ensuite, les projets de partenariat qui visent à développer les échanges de pratiques. Enfin, la mobilité pour toute personne en formation ou en recherche d'emploi. La demande dans ce secteur s'est accrue, ce qui désormais conduit à une sélection plus stricte des dossiers.

Il est important de noter que sur la totalité des départs, seulement 0,3% des Français partent en Pologne.

Enfin, Catherine Girardat précise qu'un autre projet sera développé (Vael : Valoriser les acquis de l'expérience des élus locaux) concernant plus spécifiquement les élus sera développé. Il proposera un outil et une méthode concrets pour identifier les compétences des élus, valoriser et valider des acquis. Ce projet est disponible sur le site : <http://www.va2el.eu/>.

VI/ Point sur l'étude de Cités Unies France sur la culture

- **Laure Blaise-Lyon**, chargée d'études, Cités Unies France

La culture est l'un des axes principaux de la coopération franco-polonaise. En effet, sur 44 partenariats, 33 ont un volet culturel, concernant tous les domaines artistiques (musique, danse, théâtre, etc). Ces partenariats prennent différentes formes. On peut retenir quelques projets tels que la mise en réseau de théâtres européens avec des rencontres internationales de mise en scène par le conseil général de Loire-Atlantique, la mise en relation d'artistes des deux territoires par le conseil général du Bas-Rhin a favorisé ou encore le prêt d'œuvres entre le musée des Beaux-Arts de Bordeaux et celui du Château Royal de la ville de Varsovie.

L'entrée de la Pologne dans l'Union européenne a favorisé un sentiment d'appartenance à une culture commune et donc le développement de partenariats.

Voici la liste des partenariats de coopération décentralisée franco-polonais établie à partir des informations recueillies dans le Répertoire publié en 2008 par Cités Unies France :

CONSEILS REGIONAUX

Conseil régional d'Alsace – Voïvodie de Dolnoslaskie

2003 : signature d'un accord triennal de coopération culturelle. Trois thèmes principaux :

- arts plastiques : coopération entre l'Académie des Beaux-Arts de Wroclaw, le Centre de la Culture et de l'Art de Wroclaw (OKIS) et l'Institut Européen de la Céramique en Alsace, échanges d'étudiants. Exposition de photographies sur le thème des mutations en France et en Pologne ;
- audiovisuel : coopération entre les stations télévisées régionales de Basse-Silésie (TVP3) et d'Alsace. Formation et échanges de journalistes. Un projet de « Semaine cinématographique » dans les deux régions est à l'étude ;
- patrimoine : projet expérimental de « Classe européenne du Patrimoine » (2004-2006) sur le thème « Patrimoine sans frontières ». Travail de collaboration d'enseignants et d'élèves sur le patrimoine architectural, scientifique, urbain, industriel et religieux de la région partenaire. Accueil de la classe partenaire, édition d'une publication rétrospective bilingue.

Le 24 mai 2007, l'accord de coopération culturelle a été reconduit pour 3 ans et porte sur les arts plastiques, l'audiovisuel, la musique ancienne et le théâtre.

Conseil régional de Bourgogne – Voïvodies de Malopolskie et d'Opolskie

- échanges, exposition d'artistes ;
- concours européen de la critique cinématographique.

Conseil régional de Bretagne – Voïvodie de Wielkopolskie

Soutien à la Maison de la Bretagne, assurant à Poznan et en Wielkopolskie, la promotion de la Bretagne et de sa culture par de nombreuses activités : expositions, conférences, accueil de groupes...

Conseil régional du Centre – Voïvodie de Malopolskie

- participation au festival de Cracovie ;
- échanges entre artistes peintres, diffusion de spectacle de théâtre.

Conseil régional d'Ile de France – Voïvodie de Mazowieckie

- échanges artistiques dans le cadre de manifestations et de festivals majeurs (notamment le festival franco-germano-polonais « Genshagen en fête ») ;
- partage d'expériences dans le cadre d'un échange culturel entre la capitale et sa banlieue ;
- dépôt d'une proposition du CR dans le cadre de l'appel à projets du MAEE pour la coopération décentralisée (volet coopération européenne) : *Action 5 « Participer à la construction de l'identité européenne et favoriser les échanges culturels »*). Réponse non connue lors de la publication du répertoire.

Conseil régional du Limousin – Voïvodie de Pomorskie

2004 : Saison polonaise culturelle en France : exposition « Les bijoux de la Baltique » à la Cité des Métiers et des Arts. Il s'agissait d'une rétrospective sur l'architecture de la ville de Gdansk en lien avec les savoir-faire de chaque époque et présentation du patrimoine artisanal de la Poméranie et de la Cachoubie.

Conseil régional de Lorraine – Voïvodie de Lubelskie

Soutien à une tournée de concerts d'une formation musicale lorraine à Lublin.

Conseil régional Nord-Pas-de-Calais – Voïvodie de Slaskie

- 2004 : mise en place de la Saison culturelle polonaise ;
- 2006 deux projets mis en place par la Direction des Affaires Culturelles :
 - ➔ LEAD : mise en réseau d'acteurs culturels européens (INTERREG III A) ;
 - ➔ TOOL QUIZ : mutualisation des ressources existantes entre les partenaires institutionnels de la Région.

Conseil régional Rhône-Alpes – Voïvodie de Malopolskie

- 2001 : fêtes de la Paix et des Cultures ;
- 2002 : festival de théâtre à Cracovie ;
- 2004-2005 : manifestations culturelles et artisanales de la Saison culturelle polonaise en France « Nova Polska ».

CONSEILS GENERAUX

Conseil général du Bas-Rhin – Voïvodie de Slaskie

Organisation d'expositions et événements culturels. Mise en relation d'artistes des deux territoires.

Conseil général des Côtes d'Armor – Voïvodie de Varmie et Mazurie

- 2002 : réorganisation du principal outil de coopération, le Centre Culturel Franco-polonais Côtes d'Armor – Varmie Mazurie avec des missions recentrées en matière d'éducation, de francophonie, culture, jeunesse et sports ;
- programme culturel franco-polonais d'Olsztyn renouvelé tous les ans notamment autour des « Journées de la culture française », des « Journées de la Bretagne » ... ;
- 2007-2008 : exposition croisée de plasticiens contemporains.

Conseil général des Deux-Sèvres – Région de Biala-Podlaska

2002 : Création d'un Centre Français des Deux-Sèvres à Biala-Podlaska pour la diffusion de la culture et de la langue française (concours de français, concours de la chanson française, de poésie...).

Conseil général de Gironde – Voïvodie de Zachodniopomorskie

Plusieurs manifestations culturelles dans le cadre de la « Nova Polska » : auteur poméranien invité en Gironde, exposition de photographies, conférences...

Conseil général de Haut-Rhin – Powiat de Wroclaw

Organisation de rencontres techniques et de visites de sites sur le thème du patrimoine avec la volonté de mettre en place des actions de valorisation.

Conseil général d'Ile et Vilaine – Voïvodie de Wielkopolskie

Organisation de manifestations culturelles notamment avec le soutien apporté à la Maison de la Bretagne à Poznan pour la promotion de la culture française.

Conseil général de Loire Atlantique Voïvodie de Zachodniopomorskie

Mise en réseau des théâtres européens : rencontres internationales de mise en scène (Hongrie, Serbie, France, République tchèque, Roumanie).

Conseil général Midi-Pyrénées – Voïvodie de Kujawsko-Pomorskie :

Contribution à la « Nova Polska » par l'accueil d'artiste polonais en Midi-Pyrénées et inauguration de l'Alliance Française à Bydgoszcz.

Actions culturelles avec la Pologne mais en dehors du cadre de coopération en sommeil aujourd'hui.

Conseil général du Nord – Voïvodie de Lodzkie

- projet d'échanges entre l'orchestre de Lodz et l'orchestre de Lille ;
- échanges entre musées.

Conseil général Pas-de-Calais – Powiats de Bielsko-Biala et Zywiec

Projet de coopération théâtrale entre la France, la Pologne et la Hongrie avec la participation de personnes handicapées des trois pays.

Conseil général de la Vienne – Ville de Wroclaw

- "l'Europe s'affiche", un concours d'affiches européen ;
- les "Journées de Wroclaw dans la Vienne" et les "Journées de la Vienne à Wroclaw";
- le festival de théâtre "Histoire sans paroles".

VILLES

Besançon – Bielsko-Biala et Zielona Gora

Rencontres culturelles entre les conservatoires de musique de Bielsko-Biala et Besançon.

Bordeaux – Cracovie

- 2000 : le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux a prêté au Musée du Château Royal de Varsovie le célèbre tableau de Delacroix, *La Grèce sur les ruines de Missolonghi*, dans le cadre des commémorations du 150ème anniversaire de la mort de Chopin ;
- plusieurs manifestations culturelles à l'occasion de l'entrée de la Pologne dans l'UE et de « Nova Polska » ;
- septembre 2004 : exposition « Couleurs de Bordeaux » sur le patrimoine architectural et culturel bordelais a été présentée au Musée archéologique de Cracovie ;
- juin 2006 : inauguration de l'exposition sur Cracovie « Faces de Cracovie » à l'Espace St Rémi en présence du maire de Cracovie

Dijon – Opole

- échanges culturels à travers un festival de poésie ;
- échanges musicaux entre les conservatoires (accueil d'élèves et de professeurs).

Douai – Pulawy

- échanges de groupes de danse et accueil de photographes polonais.

Fontenay-le-Comte – Krotoszyn

- festival du cinéma polonais ;
- expositions plastiques et de photos sur le thème de l'amour.

Grande-Synthe – Suwalki

- échanges sous forme d'une semaine « Franco-polonaise » organisée en alternance dans les deux villes dans les domaines de la peinture, du folklore...

Halluin – Pniewy

- déplacement de l'école de musique à Pniewy dans le cadre du festival culturel de rue ;
- accueil de la chorale d'enfants de Pniewy pour un récital à Halluin.

Lyon – Lodz

- 2004 : dans le cadre de la Foire Internationale de Lyon : accueil de styliste de la ville de Lodz et défilé, exposition de tapisseries d'artistes polonais ;
- rapprochement entre les musées de tissus de Lyon et de Lodz.

Nancy – Lublin

- 2001 : participation aux « Franco-polono-Folies » organisées par l'Institut Français à Varsovie ;
- 2002 : envoi de livres à la bibliothèque municipale de Lublin ;
- 2004 : divers projets visant à présenter et à promouvoir la culture polonaise ont été mis en œuvre à l'occasion de la « Nova Polska ».

Dans le cadre de la coopération franco-germano-polonaise du Triangle de Weimar en matière de mémoire et de renforcement de l'identité culturelle européenne :

- 2004 « Préjugés et réalités » : projet européen inscrit dans le cadre du Programme « Jumelages des Villes », initié en 2004 par la Ville de Nancy, vise à favoriser les échanges autour d'un travail théâtral entre le Théâtre de Karlsruhe, le Théâtre Universitaire de Nancy et le Théâtre Eventual de Lublin avec la participation de jeunes handicapés mentaux.
- 2005 : exposition « De Nancy à Lublin via Karlsruhe » de peintures, photographies et bijoux, réalisée par des artistes des trois pays et présentée dans les trois pays ;
- 29 avril – 13 mai 2005 : TRIDEM, Nancy – ville étape : accueil des participants du rallye culturel « TRIDEM 2005 Paris-Berlin-Varsovie », organisé par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Il s'agissait de découvrir des lieux de mémoire et des lieux d'avenir, dans le but de renforcer le sentiment d'appartenance commune des jeunes européens et la conscience de l'espace culturel européen comme fondement de l'identité européenne ;
- août 2006 : organisation à Nancy d'un stage vidéo européen transfrontalier de deux semaines avec 40 jeunes de Nancy, Liège, Lublin et Karlsruhe ;
- 2007 : « Moi de Mai, Mois de l'Europe » où plusieurs projets franco-germano-polonais sont mis en place.

Nice - Gdansk

- Nice invitée comme ville partenaire à la célébration du « mois européen » de Gdansk ;
- organisation d'expositions sur la ville de Gdansk à l'occasion de la « Nova Polska » à Nice.

Rennes - Poznan

- 2004 nombreuses manifestations culturelles dans le cadre de la Saison Polonaise avec deux axes principaux
 - ➔ la coopération municipale avec le rôle moteur du Musée des Beaux-Arts et de l'Opéra de Rennes ;

- l'implication des acteurs culturels locaux (théâtre, musique, cinéma, arts plastiques), universitaires (un colloque international sur le symbolisme polonais dans le contexte européen à l'Université Rennes 2) et associatifs.
- 2005 : participation de musiciens de Poznan au concert international donné par l'Orchestre Ars Juvenis de Rennes et l'Orchestre de chambre d'Erlangen, au Triangle, dans le cadre de la célébration du 40ème anniversaire du Jumelage Rennes-Brno ;
- 2006 : diverses manifestations culturelles :
 - exposition du peintre Piotr Gagan à la MIR (association de Jumelage Rennes-Poznan) ;
 - Festival des Théâtrales Européennes organisé par le Lycée St Martin avec la participation d'une troupe polonaise ;
 - exposition « cent chefs d'œuvre du dessin italien » des collections du Musée des Beaux-Arts de Rennes au Musée national de Poznan

Projet de coopérations et d'échanges artistiques franco-polonais avec la compagnie Trajectoire et démarche de jumelage des conservatoires avec accueil d'étudiants Erasmus.

Roubaix – Sosnowiec

- échanges culturels ;
- échanges de jeunes autour d'un projet cirque auprès d'enfants hospitalisés ;
- perspective de réalisation d'un projet d'échanges de jeunes autour du cinéma dans le cadre du programme européen « Jeunesse en action ».

Saint Egrève – Minsk-Mazowiecki

- 1999 : participation d'artistes polonais au Festival « Cinq sens » pour la célébration des 25 ans de jumelage avec Karben ;
- 2003 : participation de délégations polonaises à des manifestations culturelles (Concert du Big band de Minsk-Mazowiecki) ;
- 2004 : concert « 2004 voix pour 2004 » réunissant 3 chorales dont celle des jeunes de Minsk-Mazowiecki pour célébrer l'appartenance à l'Europe.

Voisins-le-Bretonneux – Lukow

- rencontres culturelles autour de la danse, la musique et le théâtre ;
- découverte mutuelle des villes par des actions de communication auprès de la population (stand à l'occasion d'événements).
- **2010 année de Chopin**, par le représentant de l'Ambassade de France en Pologne

De nombreuses initiatives seront prises au niveau des collectivités locales.

VII/ Programme du groupe-pays Pologne

Observant les problématiques posées lors de cette rencontre, il a été convenu que la prochaine réunion du groupe-pays sera axée sur les thèmes du patrimoine, du logement et du développement urbain.

Le prochain rendez-vous du groupe-pays se tiendra à Varsovie où sera organisée fin septembre ou début octobre la table ronde franco-polonaise sur l'aménagement du territoire et le développement régional. Cette rencontre aura d'une part pour objectif de favoriser un échange

d'expertise entre les collectivités locales des deux pays sur la gestion des fonds structurels et des politiques d'aménagement du territoire, et d'autre part d'aider à la définition de programmes d'échanges et de formation.

VIII/ Conclusion

Pour conclure, Roselyne Lefrançois a souligné que dans un contexte de crise, il était indispensable de renforcer les partenariats, dans la mesure où ils sont porteurs dans les domaines de la mobilité et de la jeunesse. La proximité et la rencontre sont nécessaires à l'engagement et au développement sur le long terme des partenariats.

Il a également été noté que la crise n'avait pas encore entaché les projets mis en place.